



Commune de Billens-Hennens / Rapport de législature 2021-2026

Le début de la législature a débuté le lundi 26 avril 2021 avec la première séance du Conseil communal composé de M. Claude Berset, M. Jean-Marie Chammartin, Mme Salomé Donzallaz, M. Florian Dubail, M. Benoît Helle, M. Serge Pichonnaz et M. Jean-Claude Sugnaux. Cette première séance a permis de désigner le syndic et vice-syndic et d'attribuer à chacun un dicastère.

Composition du Conseil communal 2021-2026 :

- **M. Florian Dubail**, Syndic, en charge de l'administration générale, délégué aux sociétés, du projet centre village, du domaine sport/culture et membre du comité RGV (Région Glâne Veveyse) puis Association Glâne Région (AGR).
- **M. Claude Berset**, Vice-Syndic, en charge de la déchèterie, des constructions, de l'aménagement du territoire et du cimetière et membre du comité du COGL.
- **M. Jean-Marie Chammartin**, Conseiller communal, en charge des finances et du domaine sécurité, pompiers, protection civile.
- **Mme Salomé Donzallaz**, Conseillère communale, en charge des forêts, des affaires sociales, des énergies renouvelables et de l'éclairage public et déléguée RSG.
- **M. Benoît Helle**, Conseiller communal, en charge des écoles, de la logopédie, de l'accueil extrascolaire (AES) et délégué ABMG puis AGR.
- **M. Serge Pichonnaz**, Conseiller communal, en charge de l'eau potable, de l'épuration, des terres communales et membre du comité RSG.
- **M. Jean-Claude Sugnaux**, Conseiller communal, en charge des routes communales et des bâtiments – suppléant S. Pichonnaz.

Ce rapport de législature remplace le rapport de gestion annuel et retrace par thème l'ensemble des objets qui ont été traités durant ces 5 années.

1. Personnel communal

Sur le plan du personnel et en particulier au niveau du secrétariat communal, Mme Marie-Noëlle Gremaud, engagée en 1995, avait remis sa démission pour terminer au printemps 2020, soit une année avant la fin de la précédente législature. Elle a été remplacée à partir du 1^{er} juin 2020, par Mme Carine Meister laquelle a donné sa démission au 30 septembre 2021 pour retrouver un emploi plus proche de son domicile. Elle a été remplacée par Mme Aurélie Egger à partir du 1^{er} septembre 2021 laquelle a malheureusement dû donner son congé pour des raisons personnelles au 31 janvier 2022. Mme Alexandra Marmy a été engagée en CDD (01.01.2022-30.06.2022) afin de régler les affaires courantes et se donner le temps de recruter une nouvelle Secrétaire communale. Pour remplacer définitivement Mme Aurélie Egger, Mme Alexandra Lovati a été engagée à partir du 1^{er} février 2022 à 80%.

Le Conseil communal a par ailleurs engagé en CDD Mme Nádia Ferreira Nascimento de septembre 2022 au 30 avril 2023 pour appuyer sa Secrétaire communale en matière de Contrôle des habitants. Il a ensuite pris la décision de créer un poste de responsable du contrôle des habitants en engageant Mme Cloé Indermühle à partir du 1^{er} décembre 2022 à un taux de 20% lequel est aujourd'hui de 30%. A noter que Mme Lolita Bader Diniz a été engagée en CDD en 2023 afin d'archiver l'ensemble des dossiers de la commune, lesquels ne l'avaient pas été depuis des décennies.

Concernant l'administration des finances, Mme Corinne Levrat, qui avait débuté le 1^{er} juin 2014 au sein de la commune à 40% puis à 50%, a démissionné pour le 31 décembre 2021. Elle a été remplacée par Mme Vanessa Italiano laquelle a quitté la commune le 31 décembre 2025. Elle a été remplacée par Mme Pauline Grossrieder à partir du 1^{er} octobre 2025 à un taux de 60%.

Sur le plan de l'édilité et à la suite du départ à la retraite de M. Nicolas Crausaz lequel travaillait à la déchetterie, le Conseil communal a décidé de créer un poste édilitaire à 80% et a engagé M. Stéphane Mettraux. Au vu de son volume de travail, il a été décidé de le décharger des horaires de déchetterie et M. René Rochat a été engagé afin de le remplacer.

Au niveau de la conciergerie, Mme Patricia Deschenaux a pris sa retraite au 31.07.2023. Il a été décidé de la confier ses tâches à une entreprise de nettoyages afin de garantir un service tout au long de l'année.

2. Administration

- **Modernisation des outils et procédures** : mise en place de nouveaux règlements communaux (p. ex. finances, utilisation des salles, organisation du Conseil), digitalisation progressive (gestion Urbanus, MCH2, archivage, extranet, e-coMMap, etc.).
- **Organisation du Conseil communal** : nouveau règlement d'organisation en 2021, fixation des horaires (lundi 19h30), modalités d'ordre du jour, répartition fine des dicastères et des suppléances.
- **Gestion des flux de courrier & communication** : nombreux courriers traités (TPF, RSG, Romont, Greenwatt, Préfecture, ACF, etc.), mise à jour régulière du site internet (RCU, qualité de l'eau, AES, information éoliennes).
- **Gestion contractuelle** : suivi des conventions (RSG, EauSud, Transvoirie, assurances, conventions de servitude), résiliations et renégociations (contrats Transvoirie, EauSud, etc.).
- **Secrétariat communal** : gestion des mails et du courrier postal, établissement des ordres du jour, participation aux séances du Conseil communal et tenue des procès-verbaux, repas à domicile (gestion des demandes des bénéficiaires, commandes au RSG, décomptes mensuels, contacts et planification des livreurs), gestion du site internet, locations des salles communales, AES Billens-Hennens, Seniors+, constructions (contrôle technique, FRIAC, RegBL), parkings communaux, citernes, assemblées communales (administratif, publication, participation et tenue du procès-verbal), autorisations diverses (manifestations, panneaux publicitaires...), règlements communaux, cimetière, élections communales-votations, guichet et centrale téléphonique.
- **Contrôle des habitants** : guichet communal, mutations diverses (arrivées, départs, changements d'adresse dans la commune, majorité, etc), abonnements bus, cartes d'accès déchetterie, élections communales-votations.
- **Administration des finances** : comptabilité générale (créanciers, débiteurs, facturation, salaires), caisse, statistiques, comptes et budgets, assemblées communales.

3. Finances

- **Clôtures 2020–2024 suivies** avec la fiduciaire : ajustements d'amortissements, reclassements comptables, suivi des engagements hors bilan (RSG, CO de la Glâne).
- **Maîtrise du bénéfice** : réduction volontaire du bénéfice 2020 par amortissements supplémentaires et dotation à la réserve libre pour éviter un rattrapage fiscal ultérieur.
- **Nouvel organe de révision** : appels d'offres puis changement de fiduciaire après deux mandats de Fiduciaire Butty SA.
- **Optimisation de la trésorerie** : transfert d'une partie importante des avoirs de PostFinance vers la BCF pour éviter les intérêts négatifs et profiter d'un compte épargne.
- **Surveillance des taxes et encaissements** : adaptations de la facturation (eau, taxes immobilières, ordures), traitement systématique des débiteurs, petits montants passés en pertes et profits et plans de paiement pour ménages en difficulté.
- **Nouveau plan comptable cantonal MCH2** : Mise en application en 2022. Réserve à disposition suite à une réévaluation MCH2 CHF 1'448'484.-, à faire valoir jusqu'en 2031.
- **Situation du compte de résultats** :
 - 2021 : Excédent produits de CHF 242'498.-.
 - 2022 : Excédent produits de CHF 88'373.-.
 - 2023 : Excédent produits de CHF 8'109.-.
 - 2024 : Excédent produits de CHF 349'256.- (dissolution réserve : nouvelle construction du CO de la Glâne, réserve pour assainissement Caisse de pension de l'Etat).
 - 2025 : Excédent produits de CHF 56'694.-.
- **Investissements consolidés** :
 - 2022 : Achat véhicule voirie Kubota – CHF 27'000.-.
Aménagement du nouveau bureau communal – CHF 66'616.-.
 - 2023 : Remplacement de la PAC bâtiment Ch. du Dèvin 6 – CHF 43'280.-.
Etude projet Centre village Billens – CHF 401'931.-.
 - 2024 : Aménagement Place multisport Billens – CHF 454'388.-.
Réparation velux bâtiment communal Ch. des Pales 3 – CHF 35'272.-.
Réfection chemin des Pales, Billens – CHF 327'208.-.
Aménagement chemin des Planches et places de parc – CHF 213'073.-.
Réfection Route d'Hennens, Billens – CHF 28'616.-.

4. Écoles

- **Fermeture des classes de Billens-Hennens** : A partir de la rentrée scolaire 2021/2022, l'école de Billens a fermé et l'ensemble des classes primaires a été redirigé vers Romont.
- **Rénovation CO de la Glâne** : L'inauguration des bâtiments rénovés et agrandis du Cycle d'orientation de la Glâne (CO) à Romont a eu lieu en juin 2024, marquant également le 50^{ème} anniversaire du site. Cet ouvrage, conçu par le bureau Ayer architectes, a rafraîchi l'infrastructure quinquagénaire. Une journée portes ouvertes a permis au public de découvrir les lieux rénovés.
- **Transports scolaires** : Dès la rentrée 2021/2022, des accompagnatrices ont été engagées pour assurer le transport des élèves, couvrant les trajets des 1H et 2H au début leurs engagement, pour couvrir actuellement l'ensemble des trajets. A noter également qu'en raison du nombre d'élèves à transporter, les TPF sont passés d'un à deux bus par trajet.
- **Nouveau complexe scolaire En Bouley (Romont)** : A la suite des vacances de Pâques 2025, une nouvelle école a été inaugurée à Romont sur le site « En Bouley ».

- Elle y accueille désormais tous les élèves de 1H à 6H. Tandis que l'ancienne école de la ville accueille encore les 7H et les 8H. L'ancienne école de la Condémine est quant à elle réaffectée à l'accueil extrascolaire (AES).

5. AES – Accueil extrascolaire

- **Consolidation de la structure AES Billens** : Au printemps 2021, le Conseil communal a décidé d'ouvrir toutes les plages horaires de l'AES à partir de la présence d'un enfant inscrit. Cette situation a évolué pour l'année scolaire 2025/2026 où l'AES de Romont s'est agrandi et a eu la capacité d'accueillir les enfants de Billens-Hennens.
- **Collaboration avec l'AES de Romont** : Avec l'augmentation de la capacité d'accueil de l'AES de Romont, suite à son déménagement dans l'ancienne école de la Condémine, il a été décidé de réduire les plages horaires de l'AES de Billens, en ouvrant les après-midis après l'école ainsi que les mercredis dès midi. Ce dispositif a été évalué par un sondage aux parents et suite à celui-ci, il a été décidé de rouvrir l'ensemble des plages horaires pour l'année scolaire 2026/2027, dès l'inscription de 4 enfants, ceci tout en continuant de subventionner les enfants allant à l'AES de Romont. Il reviendra ensuite à la prochaine législature de décider quelle direction donner à l'AES.
- **Maternelle « Aux Mille Couleurs »** : A la rentrée scolaire 2023/2024, une école maternelle s'adressant aux enfants de 2 ans jusqu'à leur rentrée scolaire, a été inaugurée dans une salle de classe de l'ancienne école de Billens. Celle-ci a malheureusement dû fermer ses portes à l'été 2025, pour des raisons financières.

6. Routes & infrastructures routières

- **Réfection de plusieurs chemins communaux et agricoles (2021)** : (Chapelle, Montaney, Mottes, Réservoir, Champ-Blanchet, Bois, Bioleyre, Eires) avec subventions cantonales/fédérales via le Service de l'agriculture.
- **Chemin des Pales (2022)** : Réfection du Chemin des Pales avec Gobet Génie civil, gestion du chantier par Monsieur Benjamin Pillonel de Geosud. Modification réseaux EU + EC + eau potable. Pose bitume par Weibel, marquage par Signal.
- **Chemin des Planches (2023–2024)** : Réfection Chemin des Planches, verbal de route par Geosud, puis suivi de chantier par nous-même. Litige au niveau de la qualité du tout-venant fourni par Gobet, analyse du matériau par LCBE. Prolongation de la garantie par Gobet suite aux résultats. Création de places de parc en pavés gazon, installation éclairage public, modification réseau EU + EC, pose bitume par Weibel (Planches + Pales 2^{ème} couche). Abattage sapin croisement Bioleyre. Echange terrain carrefour Bioleyre avec Benoît Demierre. Réception finale du chantier en septembre 2024.
- **Route de Villaranon (2025)** : Réfection des banquettes et réparation du bitume sur les bords de route + réparation route bétonnée 2x2m.
- **Réparation fissures routes** : Pontage fissures par Pittet-Châtelan, dans le village de Billens et Hennens, en 2024 et 2025.
- **Chemins non goudronnés** : Réfection Chemin des Cornes (Gobet). Réfection chemin agricole entre Route d'Hennens et Chemin des Eires (2025).
- **Réseau d'eau routier** : Remplacement et modification gueules de loup : Route de la chapelle + Route d'Hennens (2024) et Route de l'Eglise (2026).
- Modification 2 prises d'eau Chemin des Dailles (Gobet).

- **Neige et entretien hivernal** : Renouveau du contrat de déneigement pour 5 ans en 2021 et 2026 avec M. Bernard Jorand à Hennens. Installation panneau amovible « chemin non déneigé » au chemin des Eires. Installation de 150/400 douilles pour piquets à neige.
- **Sécurité routière** : Remplacement de divers panneaux de signalisation (passages piétons, cédez le passage, interdictions, impasses) + noms de rues.
- **Divers marquages** : Arrêt de bus + places de parc communales à Hennens + cédez le passage au chemin du Dèvin à Billens.
- **Matériel** : Achat d'un véhicule communal Kubot RTV (2022), achat d'un mono-axe Rapid avec broyeur et lame à neige (2023), achat d'un tracteur à gazon Husqvarna (2024) et achat d'une découpeuse à béton Stihl (2026).
- **Divers** : Remplacement du banc en bois au chemin des Eires, croisée direction Drognens.

7. Bâtiments et infrastructures communales

- **Bâtiments communaux Ch. des Pales 3 & Ch. de la Bioleyre 2 - Billens :**
 - L'ancien bureau communal du ch. de la Bioleyre 2 a été déménagé dans l'ancienne école au ch. des Pales 3 en août 2022, dans l'une des salles au rez-de-chaussée avec cafétéria. Plusieurs travaux de rénovation et d'agencement ont été réalisés. L'aménagement d'un local pour les archives a également été exécuté à l'étage du bâtiment. En 2025, plusieurs velux ont été remplacés.
 - En 2025 : Le bâtiment Ch. de la Bioleyre 2 a été vidé complètement, en vue du projet du nouveau Centre village nécessitant la démolition du bâtiment.
- **Clefs & sécurité :** plan de fermeture et gestion clefs (2021, 2022, 2023, 2025), nouvelle programmation clefs et badges jeunesse (2022 et 2025), mise à jour plan de fermeture CFR Tinguely (2023).
- **Logements communaux :**
 - Ch. de la Bioleyre 2 – Billens : Etats des lieux de sortie des logements communaux au ch. de la Bioleyre 2 à Billens en 2023 et 2024. Panne chauffage Hennens, remplacé pompes circulation (2025).
 - Ch. du Bois 1 – Hennens : Remplacement du frigo et d'un robinet dans l'appartement communal en 2024. En 2025, remplacement de la pompe de circulation du chauffage du bâtiment
- **Locaux Ch. du Dèvin 6 à Billens (Buvette, abri PC, local à ballons) :** Réparation d'une fuite d'eau en toiture suite à la construction du local arrière. Remplacement chauffage PAC et chauffe-eau par l'entreprise Lager (2023, 2024). Installation de panneaux solaires par Agena (2023, 2024). Réparation du déshumidificateur en 2024. Entretien et rafraîchissement du bâtiment (peinture, sanitaire, électricité) en 2026 en cours.
- **Infrastructures sportives :** Réalisation d'une place multisports au ch. des Pales 3 à Billens et l'aménagement de places de parc aux abords du terrain, de 2022 à 2025. Auteur du projet : Realsport.

8. Eaux

- **Gestion du réseau avec EauSud et Romont :** Mandat de gestion, interventions techniques (pompes, purgeurs, STAP des Dailles), analyses de la qualité de l'eau, communication au public.
- **Tarification & conventions :** Nouvelles conventions d'alimentation avec le Réseau Santé de la Glâne (RSG) et la laiterie, choix de tarifs (p. ex. 1.35/m³ pour le RSG) alignés sur Romont. Les tarifs de Romont ont été revus à la hausse en 2025.
- **Projet d'eau intercommunale avec Lovatens – Prévonloup – Dompierre :** Après des discussions avec les Communes de Prévonloup et de Lovatens en vue d'un raccordement pour l'eau potable depuis le réservoir des Dailles, il a été décidé de le leur louer (CHF 1000. – par année + cts 0.10 par m³ fourni). Le réservoir des Dailles restera propriété de la Commune de Billens-Hennens, ce qui implique le nettoyage et le contrôle de la qualité de l'eau fournie. Il ne sera plus utilisé par la commune en raison du bouclage du réseau communal à venir (une nouvelle arrivée d'eau sur Hennens depuis Romont sera mise en place dans le courant 2026).



- **Chemin des Pales (2022)** : Mise en séparatif + nouvelle conduite d'eau potable pour les propriétaires de M. Magnin Claude, Mme Demierre Monique, M. Girard Michel ainsi que les 3 immeubles du Ch. des Pales 14-16-18 et les 2 villas du Ch. des Pales 10-12 (Projet : Maillard ImmoServices à Romont).
- **Quartier du Riau (2024)** : Détournement et nouvelle conduite d'eau potable + récupération du câble de contrôle du réseau. Epuration et eaux claires : mise en séparatif jusqu'au réservoir incendie (M. Jorand Raphaël) partie communale. Dès juin 2024, creuse des parkings des futurs immeubles Ch. du Riau 4a, 4b, 4c et Rte de l'Eglise 3a, 3b, 1b et évacuation de la terre + conduite d'eaux usées et eaux claires autour du quartier. Pousse-tube sous la route cantonale reliant le quartier du Riau à une nouvelle chambre d'eaux usées aménagée au Centre village (profondeur 5,5 m). Depuis cette chambre, la maison de Benoît Demierre (Ch. de la Bioleyre 1) a été reliée en créant une chambre d'eaux usées sur sa parcelle. Il a aussi relié au bord de la route cantonale les eaux claires de la propriété de M. Benoît Demierre. Le panel de contrôle du réseau d'eau a été déplacé chez M. Louis Girard. La fin des travaux est planifiée dans le courant de l'année 2026.

9. Déchets / Déchèterie communale

- La modernisation du site a été un axe majeur, avec notamment le remplacement de l'Ecopresse de 12 m³ par un modèle de 16 m³ à paiement direct. Malgré une phase de transition exigeante, le système est désormais pleinement opérationnel.
- Le changement d'exutoires a permis de réduire les coûts et d'améliorer le bilan environnemental.
- L'extension du réseau Robidog et les actions de sensibilisation, dont l'opération "Coup de balai", ont renforcé la propreté et la responsabilisation citoyenne.
- Défis rencontrés : Hausse des coûts de traitement, gestion des pics d'affluence, adaptation au nouveau système de paiement de l'Ecopresse, coordination avec les nouvelles filières d'exutoire, sensibilisation continue au tri, aux Robidog et au littering.

10. Cimetière

- Le secteur Est a fait l'objet d'une requalification importante menée avec l'architecte Sandrine Oppliger. Après un démarrage relationnel délicat, le projet s'est stabilisé grâce à une planification précise et une bonne coordination.
- L'information aux familles, la signalétique temporaire et la gestion des travaux ont été assurées avec soin.
- L'entretien courant, la désaffectation de tombes et divers travaux ponctuels ont été réalisés en collaboration avec des entreprises locales.
- Défis rencontrés : Maintien de l'accès et de la dignité du lieu durant les travaux.

11. Aménagement du territoire (PAL, RCU, PAD) et constructions

- **Révision du PAL & RCU** : Long processus avec Urbasol et la DAEC, mises à l'enquête (complémentaires) sans opposition pour certaines parties, intégration des objectifs du PAD « La Petite-Croix ».
- **Modification de l'annexe 2 du RCU (surélévations)** : Cas emblématique de M. Benoît Demierre au chemin de la Bioleyre 4 à Billens, adaptation de la règle pour autoriser certains agrandissements hors du périmètre ISOS.
- **PAD Le Riau** : Convention de servitude avec la Coopérative Les Eglantines (places de parc en faveur de la commune, droit de passage), préavis favorable du SeCA avec conditions.



- **Gestion des demandes ponctuelles** : Réponses sur les zones (ZRFD, zone Centre village, etc), servitudes, dérogations (velux, hauteurs) et coordination avec notaires et géomètres.
- **Demandes de permis de construire** : Traitement des dossiers de demandes de permis de construire (procédures ordinaires publiques, simplifiées et routes) : contrôle technique des dossiers, mises à l'enquête, gestion administrative, gestion plannings des travaux, visites chantiers et fin de travaux.

12. Énergie (éclairage, climat, éolien, solaire)

- **Éclairage public** : Réparations et prise en charge des candélabres sur le territoire communal, contrats de maintenance et contrôles réguliers avec le Groupe-E, réflexions sur l'extinction partielle et nuisances lumineuses.
- **Solaire** : Encouragement aux installations photovoltaïques privées et réflexions sur les toits communaux (Centre Village et Buvette du Foot).
- **Plan climat cantonal** : Le Conseil communal se rallie à la prise de position de l'ACF sur le Plan climat, sans démarche autonome supplémentaire.
- **Éolien – Greenwatt** : Demandes d'accès aux documents, choix de la transparence (mise à disposition pour les citoyen-ne-s), participations aux groupes intercommunaux de discussion, ainsi qu'aux séances d'informations régionales pilotées par la Préfecture de la Glâne et les autres districts/communes concerné-e-s (Gruyère, Veveyse).
- **Corporation Forestière Glâne Farzin** : Participation aux assemblées et décisions de la Corporation Forestière Glâne Farzin. Collaboration pour la sécurisation de certains lieux (carrière d'Hennens, sentiers forestiers et VTT).

13. Social

- **Réseau Santé Glâne (RSG)** : Participation financière annuelle, repas à domicile livrés par nos bénévoles aux bénéficiaires, convention d'eau potable spécifique, discussion sur les nouveaux projets (Transhome Siviriez).
- **Entente sociale intercommunale / aide sociale** : Participation aux séances de commission sociale mensuelle, demandes examinées en détail en coordination avec les assistantes sociales et les membres de la commission représentant-e-s des 11 communes de la Glâne.
- **Associations sociales** : Dons ciblés (Ludothèque La Chouette, AGAF, Conférence St-Vincent de Paul) avec une priorisation aux situations et demandes locales.
- **Politique vieillesse** : Participation à Senior+ et à la réflexion régionale sur la politique vieillesse. Repas annuel des aîné-e-s et visite des nonagénaires de la Commune pour leur jubilé.

14. Sécurité (pompiers, PC, protection incendie)

- **CSPI Glâne-Centre / Centre de renfort** : Participation financière aux frais de fonctionnement, difficulté de recrutement et besoin de relève, utilisation potentielle de l'ancien local pompier pour le matériel communal. Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'**Association des Secours Sud Fribourgeois** a repris l'organisation des Pompiers et Romont est devenue une compagnie spécialisée. Les ambulances sont aussi administrées par le SSF.



- **Protection civile & sirènes** : Tests annuels coordonnés, maintenance et modernisation de la sirène par Kockum Sonics.
- **Protection incendie** : Obtention par le Syndic de la certification de spécialiste communal en protection incendie et démarche d'accréditation auprès de l'ECAB.

15. Sociétés locales et autres structures

- **FC Billens** : Construction d'un couvert au chemin du Dèvin, convention détaillée (utilisation du hangar, entretien, responsabilités), mise à disposition du local et soutien ponctuel pour la croix de but.
- **Jeunesse de Billens-Hennens** : Gestion des nuisances lors de soirées au local, rappel des règles sanitaires et de l'interdiction de substances illicites, maintien de la mise à disposition du local avec conditions.
- **Ludothèque La Chouette** : Soutien financier (partenariat), appui logistique pour l'AG (usage de la salle).
- **Paroisse et autres associations** : Distribution d'un courrier d'accueil aux nouveaux habitants après correction, mise à disposition ponctuelle de la salle communale pour l'AGAF, coordination des événements (1er août, manifestations locales).

16. Élections / votations

- **Élections communales 2021** : Organisation du 1er et du 2e tour, gestion des listes (7 candidats), décompte des scrutateurs et indemnisation, décision de ne pas facturer l'impression d'une liste au candidat M. Vincent Demierre.
- **Votations fédérales et cantonales** : Envois du matériel (Poste, frais spécifiques), mise sous pli (confiée aux Ateliers de la Glâne depuis 2022), organisation des bureaux de vote avec présence de conseillers désignés.
- **Matériel et logistique** : Achat de timbres, enveloppes, adaptation progressive aux nouvelles exigences de la LEDP (codes-barres, contrôle renforcé).

17. Projets stratégiques

- **Centre village** : Le projet d'aménagement du Centre village a redémarré dès 2021 après une pause Covid. Après des démarches participatives réalisées dès 2017, puis en 2019, le site dit du « Centre village » a continué à être développé pour accueillir une place de village et la construction d'une salle des fêtes avec buvette – sports. Il a été décidé que le projet global serait réalisé par étapes.

Ainsi, l'Assemblée communale du 20 décembre 2021 a octroyé des crédits pour aménager la place multisport (CHF 250'000.--) et ses places de stationnement et a aussi accepté le financement de l'aménagement du nouveau bureau communal et l'étude du futur bâtiment communal pour CHF 200'000.-- (phase 2 – projet).

Lors de l'Assemblée du 12 décembre 2022, les citoyens ont accordé un crédit de CHF 240'000.-- pour débiter la phase 41 du projet à savoir les appels d'offres pour les différents CFC du projet. En effet, le Conseil communal ne souhaitait pas faire voter directement un budget de construction sur la base d'une estimation avec plus au moins 10% de marge d'erreur.



En janvier 2024, la commune a obtenu le permis de construction pour son Centre village.

C'est finalement lors de l'Assemblée communale du 9 décembre 2024 que la majorité des citoyens présents ont accepté un crédit de CHF 6'760'000.— pour sa réalisation laquelle a débuté au printemps 2025.



- **Complexe scolaire En Bouley** : Participation active aux commissions, revendication d'une juste compensation (250 CHF/élève/an) pour la fermeture des classes de Billens, attention au partage des frais de transports.
- **Parc éolien / Greenwatt** : Position prudente — transparence envers la population, refus de s'engager dans le COPIL, participation aux démarches de coordination proposées par la Préfecture de la Glâne et la RGV.
- **Eau intercommunale** : Réflexion stratégique sur l'avenir de l'approvisionnement avec les communes vaudoises, arbitrage entre autonomie et mutualisation.
- **Sites pollués – La Taille & La Perrausaz** : Assainissement de La Taille (travaux BH Sàrl, suivi par Hydrosol et SeN) et classement final comme site ne nécessitant plus de mesures ; La Perrausaz : surveillance programmée tous les 4–5 ans, demande groupée de subventions à la Confédération.

Conseil communal de Billens-Hennens, avril 2026.

